

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00656

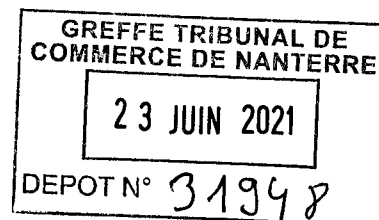
Numéro SIREN : 817 938 640

Nom ou dénomination : 360 CHD

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2021 sous le numéro de dépôt 31948

360 CHD
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 36 rue de l'Ancienne Mairie
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

817 938 640 RCS NANTERRE



BILAN

(actif, passif, compte de résultat et annexes)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifié conforme
Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. 360 CHD		36 rue de l'Ancienne Mairie		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		92100 BOULOGNE BILLANCOURT					
SIRET		8 1 7 9 3 8 6 4 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122020		31122019	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	4 409	042		4 409	5 406
	Total I (5)	044	4 409	048		4 409	5 406
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	187 389	070		187 389	108 766
		072	16 334	074		16 334	8 980
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	185 263	086		185 263	92 919
	Charges constatées d'avance *	092	2 666	094		2 666	1 771
	Total II	096	391 652	098		391 652	212 436
	Total général (I + II)	110	396 061	112		396 061	217 842
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000		8 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	800		800		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	48 796		42 902		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	3 407		11 655		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	61 003		63 356			
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	122 000		2 074		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	81 187		49 515		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 5 277	172	131 871		97 896		
	Produits constatés d'avance	174			5 000		
Total III	176	335 058		154 486			
Total général (I + II + III)				180	396 061		217 842
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.R.L. 360 CHD		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122020		Exercice N-1 clos le 31122019		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	527 161 510 306	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	1 929 5 435	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	529 089 515 741	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	182 723 184 404	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	636	244	6 885 5 337	
	Rémunérations du personnel *			250	238 259 222 344	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	89 547 82 531	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	6 019 6 511	
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	523 433 501 127	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 656 14 614	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	9 108	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	877 324	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 364 2 527	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	3 407 11 655	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 407 314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	1 707	
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 104	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	877	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		991	992	
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		344	993	
Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)		987		127		
dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }		346		655	641	
		643		645	647	
		648		649	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	9 094	354	
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	9 094	372	
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **396 061** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **529 089** euros et un total **charges** de **525 682** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 407** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	5 406			997	4 409
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 406			997	4 409

TOTAL	5 406				997	4 409
--------------	--------------	--	--	--	------------	--------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 409		4 409
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	187 389	187 389	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 200	3 200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 456	12 456	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	678	678	
	Charges constatées d'avances	2 666	2 666	
	TOTAL DES CREANCES	210 798	206 389	4 409
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	122 000	122 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	81 187	81 187		
	Personnel et comptes rattachés	30 388	30 388		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 063	40 063		
	Impôts sur les bénéfices	1 364	1 364		
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 312	43 312		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 467	11 467		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	5 277	5 277		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	335 058	335 058		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	124 150			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 224			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	277			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		13 299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 356
<i>FRS - FACT. NON PARVENUES</i>	<i>1 356</i>	
Dettes fiscales et sociales		11 943
<i>PROV CONGES PAYES</i>	<i>6 616</i>	
<i>PROV CHARGES / CONGES A PAYER</i>	<i>3 440</i>	
<i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>1 886</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

2 666

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

2 666

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		678
Autres créances <i>FRS - AVOIRS A OBTENIR</i>	678	678

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		877
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES ET AMENDES FISCALES</i>	877	877
Résultat exceptionnel		(877)

360 CHD
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 36 rue de l'Ancienne Mairie
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

817 938 640 RCS NANTERRE

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 4 JUIN 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à **3.406,94** euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **3.406,94 euros**

En totalité au compte « Autres réserves » **3.406,94 euros**
qui s'élève ainsi de 48.796,24 € à 52.203,18 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le 31.12.2017 : Néant
Exercice clos le 31.12.2018 : 5.040 euros
Exercice clos le 31.12.2019 : 5.760 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Arnaud DOUIN
Gérant



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

DEPOTS DES COMPTES ANNUELS DE SOCIETES COMMERCIALES

(Articles L 232-21, L 232-2 et 232-23 du Code de commerce)

Réservé au greffe :

Date de saisie :

N° de dépôt :

CACHET DU DEPOSANT : Cabinet Robert et associés « Le Premium » 131 boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE Tel : 04.26.84.67.67 Compte au Greffe : Toque : 250	Société : 360 CHD 817 938 640 RCS NANTERRE Comptes arrêtés au : 31.12.2020 A Villeurbanne, le
--	---

LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE DEPOSES en simple exemplaire, certifiés conformes par le représentant légal de la société dans le mois qui suit l'approbation des comptes par l'assemblée.

En cas de refus d'approbation des comptes, doivent seulement être déposées dans le même délai deux copies du P.V. de l'assemblée (ou d'un extrait).

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DEPOT DES COMPTES ANNUELS DES SOCIETES COMMERCIALES Articles L. 223-31, L.232-21, L.232-22, L.232-23, R.223-28 et R.232-15 du code de commerce DOCUMENTS A DEPOSER										
	COMPTES ANNUELS									
	Bilan Actif/passif	Compte de Résultat	Annexe	Rapport de gestion	Rapport du Conseil de surveillance	Rapport Pdt du C.A. (1)	Rapport du Pdt du C.S. (1)	Rapport du Commissaire aux Comptes	Rapport du CAC contrôle interne	Résolution d'affectation
SA ou SELAFA de type classique	*	*	*			*		*	*	*
SA ou SELAFA à Directoire	*	*	*		*		*	*	*	*
SAS	*	*	*					*		*
SAS sans Com.aux Comptes	*	*	*							*
SARL ou SELARL (ou EURL) avec Com.aux Comptes	*	*	*					*		*
SARL ou SELARL (ou EURL) sans Com.aux Comptes	*	*	*							*
SNC avec Com.aux Comptes (3)	*	*	*					*		*
SNC sans com.aux Comptes (3)	*	*	*							*
Sociétés Etrangères	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)			(4)		(4)
Groupe de sociétés Dépôt au siège de la Sté mère	COMPTES CONSOLIDES			Rapport de gestion du groupe		(le cas échéant)				Rapport du CAC sur la consolidation
	*	*	*							
										*

(1) Rapport sur les procédures de contrôle interne.
 (2) Résolution d'affectation du résultat : proposition d'affectation soumise à l'assemblée et résolution d'affectation votée (extrait ou P.V. d'assemblée).
 (3) Ne sont soumis à l'obligation de dépôt de leurs comptes annuels que les SNC dont tous les associés sont des SARL ou des SA (ou sont des SNC ou des sociétés en commandite simple dont tous les associés sont des SARL ou des SA)
 (4) Les sociétés commerciales dont le siège est situé à l'étranger ayant un établissement en France, doivent déposer 2 exemplaires des documents comptables qu'elles ont établis, fait contrôler et publier dans l'Etat où elles ont leur siège social (dans le délai prévu par la législation de cet état). Ces documents doivent être le cas échéant traduits en français.

PRESENTATION MATERIELLE DES DOCUMENTS

- les documents déposés doivent permettre l'identification de la société en mentionnant sur leur première page sa dénomination, sa forme, l'adresse de son siège et son numéro RCS.
- les couvertures, encarts, pages de garde, intercalaires ainsi que les reliures sont déconseillés de même qu'il convient d'éviter de joindre des documents dont le dépôt n'est pas obligatoire.
- en raison des techniques d'archivage et de reproduction, il est recommandé de veiller à la lisibilité des documents déposés et d'éviter tout document de couleur ainsi que l'usage du recto-verso.